

## **Appel à candidatures en vue de la composition du Laboratoire des solutions de demain à la CNSA**

Suite aux conclusions du Ségur de la Santé, le Gouvernement a décidé de consacrer 19 milliards d'euros pour relancer les investissements en santé, parmi lesquels un plan d'aide à l'investissement de 1,5 milliard d'euros est mis en place pour les établissements médico-sociaux pour personnes âgées, et 600 millions d'euros consacrés à l'aide à l'investissement numérique dans le secteur médico-social.

Parce que les investissements d'aujourd'hui sont l'offre de demain, **la CNSA, qui pilote ce plan d'aide à l'investissement, a souhaité mettre en place des modalités innovantes de construction de la stratégie d'investissement pour le secteur médico-social**, en s'appuyant résolument sur la concertation et la co-construction avec l'ensemble des parties prenantes.

Cette volonté se traduit par la **création d'un « Laboratoire des solutions de demain »**, laboratoire d'innovation publique autour des solutions d'hébergements et nouvelles formes d'habitat d'aujourd'hui et de demain, dont la CNSA assurera le secrétariat.

Le Laboratoire des solutions de demain a pour double ambition d'optimiser et de transformer l'offre d'hébergement et d'habitat. Il a pour **mandat d'éclairer la stratégie d'investissement sur l'offre d'aujourd'hui et de demain pour les personnes âgées, et d'orienter la stratégie d'investissement** sur les objets à privilégier et sur les modalités de leur conception et de leur montage, à travers la formulation de propositions de « lignes directrices d'investissement ». À cette fin le laboratoire :

- adopte une posture résolument « centrée utilisateurs » de co-construction à partir des besoins et des aspirations des usagers,
- travaille prioritairement sur les enjeux relatifs à l'hébergement des personnes âgées, au regard en particulier des crédits du Ségur de la santé, mais tiendra compte des « externalités positives » des réflexions qui bénéficieront au secteur du handicap, et en le mettra en visibilité.

Ses principales productions seront :

- **Des propositions de « lignes directrices » pour orienter la stratégie d'investissement dans le secteur médico-social,**
- **La mesure d'impact et le suivi des résultats des investissements.**

Il se réunira pour la première fois avant la fin du premier semestre 2021.

Pour piloter et animer les travaux du laboratoire, **un premier cercle de « membres permanents » du Laboratoire doit être constitué**, avec pour mission de :

- Déterminer la feuille de route annuelle des travaux du laboratoire (thématiques de travail et projets associés à mener),
- Piloter et valider les productions du Laboratoire,
- Établir des propositions de lignes directrices pour la stratégie d'investissement, en capitalisant les travaux existants parmi le riche écosystème des acteurs du secteur, et en structurant et animant un « réseau de partenaires » territoriaux du Laboratoire,

- Contribuer à l'évaluation des résultats de la stratégie d'investissement dans le secteur médico-social,
- Faire l'articulation avec les instances de la CNSA (Conseil et Conseil Scientifique) ainsi qu'avec la gouvernance nationale de la stratégie d'investissement en santé (Conseil national de l'investissement en santé CNIS et Conseil scientifique du CNIS).

**Afin de composer le cercle des membres permanents du Laboratoire, la CNSA recherche des personnalités qualifiées aux profils suivants, qui siègeront aux côtés de membres issus du Conseil de la CNSA et de membres du conseil scientifique de la CNSA :**

- Architectes, urbanistes, programmistes, designers, ou tout autre profil expert de la conception et du pilotage de projets de création / rénovation d'habitats pour personnes âgées,
- Gériatres,
- Directeurs d'établissements et professionnels intervenant en établissement ou au sein d'un organisme gestionnaire (ex. médecins coordinateurs, infirmiers, AS, ASH, ergothérapeutes ...),
- Experts et sachants dans des disciplines directement intéressées aux questions de prévention de la perte d'autonomie et du bien vieillir (ex. philosophe, sociologue, économiste, ...),
- Toute autre personnalité qualifiée susceptible d'apporter une plus-value significative aux travaux du Laboratoire au regard de son expérience ou de son expertise des projets d'investissement dans le secteur médico-social.

Il est indispensable que le Laboratoire réunisse ces différents profils, afin d'apporter le regard le plus pertinent et complet possible.

**Les membres du Laboratoire occuperont une fonction clé dans la construction de la stratégie d'investissement et le suivi de son déploiement.** Leur apport s'appuiera sur leur connaissance et leur expérience du secteur médico-social, la connaissance des pratiques et de l'organisation des établissements et différentes solutions d'hébergement (habitat inclusif, résidences autonomie, soutien à domicile, ...).

Ses membres, en fonction de leur profil, devront pouvoir justifier d'une solide expérience terrain.

Disponibilité attendue : régulière, de l'ordre de 5 réunions plénières par an auxquels s'ajouteront, sur la base du volontariat, des réunions *ad hoc* pour contribuer au pilotage et au suivi des projets du Laboratoire,

Déontologie : Les membres du Laboratoire seront amenés à fixer un cadre déontologique à leurs travaux et pourront être sollicités dans ce cadre pour remplir une déclaration publique d'intérêts.

Pour candidater : il vous est demandé de compléter le dossier de candidature joint à cet appel et de l'adresser à [cnsa-desms@cnsa.fr](mailto:cnsa-desms@cnsa.fr) avant le 15 mai 2021, en y joignant votre CV incluant vos références et expériences pertinentes.

**Pour toute question :** [cnsa-desms@cnsa.fr](mailto:cnsa-desms@cnsa.fr)